

Rapport du maire 2015



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire 2015.

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, voici le rapport de la situation financière de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014. Les rapports financiers du vérificateur ont été déposés au conseil municipal le 7 avril 2015. L'état des revenus et des dépenses de cet exercice présente un surplus de 163 811 \$ et le surplus accumulé est passé de 1 175 530 \$ à 1 339 341 \$.

Comme le veut la loi et à titre d'information, je vous rappelle la rémunération des membres du conseil pour 2015. Ainsi, le maire reçoit 10 000 \$ par année dont un tiers est payé pour les frais encourus dans l'exercice de ses fonctions. Chacun des conseillers touche un maximum de 2 653 \$ par année, versés mensuellement selon la présence du conseiller à la séance, et la politique du tiers s'applique pour les frais encourus. Le représentant de la Municipalité reçoit également 300 \$ de la M.R.C. de Minganie pour chaque séance ordinaire à laquelle il assiste.

Le désenclavement de l'île continue d'être une priorité. Une rencontre des acteurs économiques pour un positionnement commun incluant la MRC, la Municipalité, l'ATR Duplessis a mené au dépôt d'un plan de désenclavement. Comme l'île d'Anticosti et la Basse-Côte-Nord ont des besoins distincts, les demandes sont différentes. Une conférence téléphonique avec les ministres Poëti et D'Amours a eu lieu et un suivi avec des hauts fonctionnaires a été nécessaire dans les jours suivants. Une proposition gouvernementale est maintenant connue ; une prolongation de la desserte maritime en partance de Sept-Îles est garantie jusqu'à la première semaine de février, ensuite les denrées périssables seront acheminées par avion au même tarif que par bateau pour le reste de l'hiver. Le programme de réduction des tarifs aériens sera bonifié, durant la période sans desserte maritime, pour atteindre soixante pour cent (60%) du prix du billet d'avion. Nous avons compris que le gouvernement était ouvert aux discussions et nous aurons l'opportunité de continuer à travailler à l'amélioration de l'accessibilité pour les citoyens et les visiteurs.

D'autres interventions politiques concernant les situations d'évacuations d'urgence nous permettent de croire que nous serons mieux desservis. L'avion médical du gouvernement provincial sera disponible dans les cas d'évacuation nécessitant la présence d'un médecin et, Air Médic, qui est basé à Sept-Îles, sera appelé dès que l'avion-ambulance avec infirmier sera demandé. D'autres rencontres sont à prévoir pour solutionner les évacuations.

Le sentier dans l'ouest est terminé et la subvention a été accordée par la MRC malgré les délais incroyables pour effectuer les travaux complets et obtenir l'acceptation du rapport final par un ingénieur forestier. Merci au personnel de la MRC pour leur patience.

Des travaux de rénovation sont en cours au centre communautaire. Malgré des imprévus au niveau de l'isolation, qui permettront finalement de diminuer les coûts reliés au chauffage, en plus de conserver l'intégrité de la structure, le coût final demeure en-deçà des prévisions budgétaires initiales. Nous avons reçu un bon support des professionnels de la Commission Scolaire pour tout ce projet.

Notre députée provinciale nous a accordé un montant de 5 000 \$ pour réaliser des travaux de réaménagement des accotements du chemin de la Ferme. La bonne collaboration des employés locaux du MTQ nous a permis de combiner leurs travaux sur le chemin de l'Aéroport et les nôtres permettant d'abaisser les coûts du rechargement.

Plusieurs rencontres nous ont permis d'en arriver au dépôt du plan d'affaires soutenant la mise place d'un nouveau lien maritime entre Havre-St-Pierre, Anticosti et Rivière-au-Renard. Les trois maires sont confiants que ce projet est vraiment attendu, voire désiré par les différents ministères tant du côté du développement économique, du tourisme, de la stratégie maritime et de la Côte-Nord. Il s'agit d'un élément structurant pour notre village mais également pour toute la Minganie, incluant Havre-Saint-Pierre, et qui est essentiel pour l'offre touristique des deux rives du Saint-Laurent de l'est du Québec.

Nous avons amorcée des rencontres de renforcement du pôle touristique avec les intervenants locaux impliquant le CLD et l'ATR Duplessis et d'autres rencontres se poursuivront en 2016. Une étude de faisabilité du projet de marina dans le secteur de Chute à Boulay a été déposée dans le pacte rural régional. Nous attendons avec impatience les résultats de cette étude qui pourrait mener à une véritable amélioration de notre offre touristique.

Nous avons participé au troisième volet de l'ÉES - volet Société avec les chercheurs de l'UQAR. Leurs connaissances approfondies de notre communauté nous aideront dans une planification stratégique et un plan de développement à long terme.

Nous avons obtenu de nouvelles propositions de solutions pour la disposition des boues de fosses septiques de notre consultant. Suite à l'analyse des scénarios proposés, et avec la bonne participation du coordonnateur à la gestion des matières résiduelles de la MRC, nous avons opté pour une autre solution que nous mettrons en place dès le printemps prochain. Nos boues seront transportées au centre de traitement de Longue-Pointe-de-Mingan par citerne étanche. Une solution à la fois simple de déploiement et beaucoup moins dispendieuse, même à moyen terme. Le projet de remplacement du dégrilleur devra évaluer les coûts liés au transport et au traitement local des boues de fosses septiques et suggérer des alternatives.

Concernant l'enfouissement des carcasses de cerfs, suite à un avis de non-conformité et aux risques de sanctions pénales très élevées, des nouvelles mesures de gestion de cette tranchée doivent être mises en œuvre. Nous envisageons diverses solutions: recouvrement manuel, achat d'une pelle pour le petit tracteur Kubota, utilisation du backhoe du tracteur, achat d'un composteur ou incinérateur. Bien que la Fédération des Pourvoiries du Québec se soit montrée intéressée en se positionnant comme meneur de projet, très peu de chemin a été fait dans le dossier.

Pour ce qui est de la mise aux normes de l'eau potable, les travaux cheminent comme prévu. De plus, nous travaillons conjointement avec la SÉPAQ dans un projet-pilote pour permettre l'analyse bactériologique de l'eau ici-même avec un appareil semblable à ceux utilisés dans les laboratoires accrédités. Le but de ce projet est de démontrer la fiabilité du système pour en accréditer l'usage selon les normes actuellement en vigueur. Les analyses bactériologiques doivent être réalisées dans un délai de temps très court. Le transport par avion et par courrier font souvent en sorte que les échantillons arrivent périmés au centre d'analyse, nous privant de données.

Nous sommes en mode recherche de solutions pour les problèmes de gel de la conduite d'eau potable dans le secteur ouest et souhaitons trouver la solution idéale pour que la situation se rétablisse dès cette année.

Nous désirons voir revivre le site du Château, nous avons déjà réalisé le camping avec l'aménagement des sites et la mise en place du bloc sanitaire et, cet automne, des travaux d'amélioration ont été effectués. Nous voulons poursuivre avec la reconstruction du préau. L'endroit est tout désigné pour la tenue d'activités familiales : St-Jean, feu de joie, spectacles ou mariages en plus d'améliorer grandement l'offre au camping ; un projet qui nous semble rassembleur pour toute la population.

Le pacte rural, qui faisait partie de la politique nationale de la ruralité, est maintenant aboli suite au nouveau pacte fiscal accepté par l'ensemble des municipalités du Québec et le gouvernement provincial. J'ai la ferme intention de maintenir les sommes disponibles au niveau local, à même le budget de la Municipalité. Je crois que le milieu communautaire mérite un appui fort pour les projets et services rendus à notre communauté. Nous vous ferons une annonce pour déposer des projets dans cette nouvelle offre de subvention municipale.

En terminant, le conseil vous encourage à participer à la vie démocratique de votre municipalité. Votre opinion et votre collaboration nous tiennent à cœur et nous rendent plus efficace.

Donné à Port-Menier, ce 9 novembre 2015



Jean-François Boudreault
Maire

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ QUE LA MUNICIPALITÉ A CONCLUS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE

Nature du contrat	Contractant
1. Assurances de dommages 2015	Assurances 5000 Groupe Ultima 40 595 \$
2. Entretien des chemins l'hiver 2015	A. Hébert & Fils Inc. 102 199 \$
3. Services policiers 2015	Ministère de la Sécurité publique 29 937 \$
4. Caractérisation environnementale <i>Décontamination au centre communautaire (financé par notre assureur)</i> 2015	GHD Consultants 104 272 \$
5. Sentiers de l'ouest 2015	A. Hébert & Fils Inc. 32 546 \$
6. Récupération du métal 2015	Groupe Bouffard 52 494 \$
7. Budget d'opérations <i>(financement extérieur)</i> 2015	Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti 50 000 \$
8. Étude hydrogéologique 2015	Akifer 33 384 \$
9. Réfection centre comm. <i>(portes, fenêtres, revêtement extérieur, toiture et salle de bain des hommes)</i> 2015	Construction JGM 344 739 \$